

DEMANDE DE DÉPÔT DIRECT PRESTATIONS D'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE ET SOINS DENTAIRES

Pour éviter tout retard, fournir les renseignements demandés.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour bénéficier du dépôt direct des prestations, vous n'avez qu'à remplir le formulaire ci-dessous et à nous le renvoyer.

Le dépôt direct permet à Co-operators de verser vos prestations directement à votre institution financière. C'est un service très commode : l'argent est transmis automatiquement dans votre compte chaque fois qu'une demande de règlement est payée. Vous recevrez plus tard, par la poste, un relevé des prestations donnant des précisions sur le montant payé. En cas de changement de compte, donnez-nous un préavis d'au moins trois semaines afin d'éviter tout retard de versement.

Vous préférez vous passer du papier? Donnez-nous votre adresse courriel et vos coordonnées bancaires par le site [Clic Avantages^{MD}](#) pour les participants. Vous pourrez alors accéder à vos relevés des prestations et modifier vos coordonnées bancaires en ligne. Pour vous inscrire à [Clic Avantages](#) pour les participants, téléphonez au Centre de service à la clientèle, au 1-800-667-8164.

Adressez le formulaire dûment rempli à :

Administration, Assurance collective
Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street
Regina (Saskatchewan) S4P 4K8
Téléc. : 306-761-7176

2. RENSEIGNEMENTS SUR LE PARTICIPANT

Groupe _____ Compte _____ Certificat _____

Participant _____

Prénom _____ Initiale _____ Nom de famille _____

Adresse _____

Numéro et rue _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

Courriel _____

Vous reconnaissez que les données transmises via Internet peuvent être interceptées et vous assumez les risques associés à cette méthode de transmission. Si vous ne souhaitez plus communiquer avec Co-operators Compagnie d'assurance-vie par courriel, veuillez nous en informer par écrit à l'adresse Group_Client_Services@cooperators.ca.

Joindre un chèque annulé ou un document provenant directement de l'institution financière indiquant le numéro de compte complet, le numéro de transit et le numéro d'institution.

3. PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET AUTORISATION

Déclaration de confidentialité de Co-operators

Co-operators reconnaît et respecte l'importance de la protection de la vie privée. Lorsque vous souscrivez une assurance ou ouvrez un compte chez nous, nous vous demandons votre consentement pour recueillir, utiliser, conserver et communiquer vos renseignements personnels. Nous vous indiquons de quels renseignements nous avons besoin, ce que nous en ferons et à qui nous les communiquerons. Nous ouvrons un dossier confidentiel pour recueillir, utiliser, conserver et communiquer vos renseignements personnels aux fins suivantes : confirmer votre identité; étudier vos besoins d'assurance et déterminer la pertinence de nos produits et services pour vous; évaluer votre proposition d'assurance; établir et administrer votre police, y compris l'évaluation et le traitement des demandes de règlement; administrer vos placements; remplir nos obligations contractuelles et réglementaires; détecter et prévenir la fraude; et procéder à des analyses commerciales et statistiques. Nous ne communiquons vos renseignements personnels à aucune autre fin, à moins d'avoir obtenu votre consentement ou d'en avoir l'obligation ou l'autorisation légale.

Nous pouvons vous renseigner sur des produits et services qui pourraient vous intéresser. Vous pouvez nous dire quelles informations vous désirez recevoir de notre part et retirer votre consentement en tout temps. Vous pouvez accéder aux renseignements personnels contenus dans votre dossier et, au besoin, les faire corriger en nous le demandant par écrit.

Nous avons restreint l'accès à vos renseignements personnels à nos employés et employées et à d'autres personnes qui doivent les consulter dans l'exercice de leurs fonctions. Peuvent être concernés nos fournisseurs de services externes susceptibles d'utiliser vos renseignements personnels à des fins de traitement, de stockage, d'analyse ou de reprise des activités après sinistre à l'extérieur du Canada ou de votre province de résidence. La loi pourrait les obliger à divulguer vos renseignements personnels à des cours de justice, à des gouvernements ou à des organismes de réglementation hors du Canada. Afin de protéger vos renseignements personnels, nous veillons à inclure des dispositions de sécurité et de protection de la vie privée dans tous les contrats que nous concluons avec des fournisseurs de services externes.

Vous trouverez plus de détails sur notre politique de protection des renseignements personnels et comment communiquer avec le responsable de la protection de la vie privée à www.cooperators.ca/vie-privee.

Signature du participant _____

Date _____
JJ/MM/AAAA